

Parcours Emploi Mobilité Emploi est une action originale et pertinente de lutte contre l'exclusion et les discriminations, elle offre 5 bénéfices importants :

- **L'accès à l'emploi** qui est la finalité du dispositif et qui permettra une insertion réelle tant professionnelle que sociale ;
- **L'acquisition du permis de conduire** qui permet d'accéder à l'entreprise tout en favorisant la mobilité (au cas par cas selon le projet professionnel) ;
- **Le sport** qui permet d'être bien dans sa peau et d'avoir confiance en soi ;
- **La semaine citoyenne** qui permet de mettre en avant la vie en collectivité, le respect des règles de vie en collectivité et dans la société ;
- **L'accompagnement et le suivi individualisé du jeune par FACE**, et ce jusque 5 mois après la fin de l'action.

MARQUER SON ENGAGEMENT

FACE MEL

- Mobilise et implique les entreprises dans l'action
- Mobilise les partenaires-prescripteurs pour identifier du public
- Accompagne les jeunes durant le dispositif et après l'action
- Organise avec l'organisme les différentes phases du parcours (sport, armée)
- Mobilise les financeurs pour trouver les moyens
- Organise les comités de pilotage.

LES JEUNES

- Investissement dans l'action afin de se donner les moyens de maximiser les chances de retour à l'emploi ;
- Assiduité, présence aux ateliers ;
- Motivation et sérieux ;
- Respecter leur engagement.

LE PUBLIC CIBLE

Jeunes hommes ou femmes âgés de 18 à 25 ans, avec peu ou pas de qualifications, volontaires et motivés ayant un projet professionnel validé. NEET

OBJECTIFS GENERAUX

Cette action vise à :

- Mieux connaître les conditions d'accès à l'entreprise et à l'emploi
- Travailler sur les savoirs être nécessaires à l'entrée en entreprise : rigueur, ponctualité, esprit d'équipe, honnêteté et confiance
- Acquérir le permis de conduire
- Savoir travailler en collectif
- Acquérir les fondamentaux et les repères essentiels à la vie en collectivité.

ENTRER DANS LE DISPOSITIF

Les étapes de sélections:

- Participer aux réunions d'information collective
- Se présenter à la matinée de présentation des postes proposés
- Etre retenu lors de la journée de pré-recrutement par les entreprises

DEROULEMENT DE L'ACTION

Se préparer à l'entreprise:

- Rédiger son CV et sa lettre de motivation
- Simulation d'entretien téléphonique
- Simulation d'entretien physique
- Développer son réseau
- E-réseau et e-réputation
- Ma diversité : un atout dans ma recherche d'emploi
- Le savoir-être en entreprise
- Les droits et les devoirs du salarié
- La fonction des IRP
- Les visites d'entreprise
- Développer l'expression écrite et orale
- Les stages en entreprise

Développer la mobilité (au cas par cas) :

- Gérer sa mobilité et son budget
- Développer sa mobilité (code et conduite)

Développer des savoir-être :

- Développer les qualités et les valeurs sportives à travers la pratique de sport.
- Développer sa citoyenneté avec l'armée de l'air

MARQUER SON ENGAGEMENT

LES ENTREPRISES

- Identifier le nombre de poste proposé dans son entreprise et les réserver pour les jeunes qui réalisent l'action ;
- Préciser le type de contrat proposé : contrat en alternance, CDD, CDI...
- Participer aux différentes phases du projet : visites d'entreprises, stages, simulation d'entretien ...
- S'impliquer dans le recrutement des jeunes au démarrage de l'action ;
- Accompagner les jeunes tout au long de leur parcours ;
- Participer au financement (petit-déjeuner, équipement sportif ...).

FACE MEL METIER EMPLOI

Votre référent

Touba Boumaïza

Tél portable : 07 76 07 28 78
Tél. fixe : 03 20 50 52 84
Fax : 03 20 50 97 84

Mail :
t.boumaizal@fondationface.org

www.face-mel.fr

DUREE DE L'ACTION

L'action se déroule sur 12 mois dont :

5 mois d'accompagnement collectif dont:

- 5 semaines de stage ;
- 10 jours d'immersion au sein de l'armée de l'air ;
- 15 séances minimales de pratique sportive ;
- 15 semaines de formation généraliste et au permis de conduire.

7 mois de suivi individuel : 1 rdv individuel mensuel le premier trimestre après la fin du suivi collectif, puis 2 rdv trimestriels.

VALEURS AJOUTEES

Pour les jeunes :

Se doter des éléments nécessaires pour cheminer dans leur vie de citoyen et de futurs salariés, ainsi que des fondamentaux leur permettant l'accès à l'entreprise (pratique à travers le sport et le stage dans l'armée).

Avoir des solutions d'entreprises adaptées: une implication des entreprises de la présentation du projet au recrutement des jeunes, le développement des savoir-être et des attitudes professionnels, l'apport d'une expérience des entreprises pour leurs parcours.

Accroître leur citoyenneté par le biais de partenaires tels que l'armée de l'air,

Etre accompagnés dans leur quotidien par les chargé(e)s de mission de FACE disponibles à tout instant dans les locaux de FACE, par téléphone et sur les réseaux sociaux, notamment si une difficulté est à traiter en urgence (problème de logement...).

Le PEMS, c'est :

- s'autonomiser dans la recherches d'emploi ;
- travailler sur l'insertion professionnelle ;
- obtenir le permis de conduire.

Pour les entreprises :

Participer à un projet innovant favorisant la diversité en entreprise ;
Développer le volet de leur Responsabilité Sociale ;
Participer à la sélection des candidats qui seront préparés et formés en amont en vue d'inclure l'entreprise ;
Recruter un jeune qui aura bâti sa motivation et sa détermination à réussir par sa formation au sein du dispositif PEMS ;
Avoir FACE comme interlocuteur unique tout au long du dispositif afin de faciliter vos démarches ;
Donner l'occasion de diversifier le réseau territorial en travaillant en collaboration avec des partenaires mobilisés pour l'insertion durable par l'emploi (Conseil Régional, Maisons de l'emploi, Mission locale...) ;
Etre présent tout au long du dispositif et repérer dans ce vivier les candidats correspondant au profil recherché à court, moyen et long terme ;
Apprendre à connaître ce public, réfléchir aux voies et moyens d'agir dans la durée en sa faveur.

Pour le territoire :

Envisager l'insertion à partir du regard de la réalité des entreprises, les amener à cofinancer progressivement, amener les entreprises à s'arrimer aux dynamiques territoriales, sortir du traitement pédagogique et social des jeunes, poser un niveau d'exigence d'entreprises pour les jeunes les plus en difficultés et les amener à prendre conscience de la nécessité d'y aller. Agir contre l'exclusion et les discriminations territoriales.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »